

TITRE 1 : RÈGLEMENT CHAMPIONNAT OCCITANIE TRIAL

ARTICLE 3 : CATÉGORIES ADMISES

Motos modernes : **TR1+**, TR1, TR2+, TR2, TR2 Espoir, TR3+, TR3, TR3 Espoir, TR3 Ancienne, TR 4+, TR4+ Ancienne, TR 4, TR4 Espoir, TR4 Ancienne.

4 zones de niveau supérieur doivent être définies pour les catégories +.

Pour les catégories TR 4 Espoir, TR 3 Espoir, et TR 2 Espoir les âges pris en compte sont à partir de 7 ans jusqu'à 11*ans moto de cylindrée inférieure à 80cc et pour les 11 à 17*ans cylindrée inférieure à 125cc.

(*) au 1^{er} janvier de l'année du championnat

Motos anciennes : Accessible avec licences **MAT, MAT2, NTR, ou NCO** : TR 3, TR 4+ et TR 4 Catégories ouverte à partir de 17 ans, et aux motos avec refroidissement par air. ~~Freins à tambours, et Bi amortisseurs.~~

~~Les motos de plus de 30 ans à refroidissement à air seront classées s'ils le désirent en Catégorie Anciennes, mais devront impérativement posséder des licences NTR ou NCO~~

Les pilotes de moto Anciennes qui désirent être classés dans les catégories Modernes devront impérativement posséder une licence NTR ou NCO

Les zones TR2+, TR3+ et TR4+ doivent être signalées de manière claire et bien visible à l'entrée de la zone.

Pour qu'un titre de Champion soit décerné, un minimum de 5 pilotes doit être requis dans chaque catégorie ou sous-catégorie et une participation de pilotes de la catégorie à au moins 5 épreuves.

Les sous catégories TR2 Espoir 2, TR3 Espoir, et TR4 Espoir seront aussi classées au scratch dans leur catégories TR2, TR3, TR4.